

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée JEAN ROSE - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée JEAN ROSE - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (9870)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée JEAN ROSE - BTS - Services - Négociation et digitalisation de la Relation Client - en apprentissage (9870)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	244	20

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de première et de terminale	Moyennes périodiques	Essentiel
	Appréciations du ou des bulletins de terminale	- Appréciations des enseignants et du professeur principal - Eléments de la fiche Avenir (méthode, autonomie)	Essentiel
	Résultats des épreuves anticipées de français	- Résultats obtenus aux épreuves anticipées orales et écrites - Notes du contrôle continu (session 2022)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau satisfaisant dans les matières du socle commun	Appréciations du ou des bulletins de terminale	Très important
	Résultats obtenus au baccalauréat	Résultat TPE et notes du baccalauréat	Complémentaire
Savoir-être	Assiduité	Absences signalées dans les bulletins	Important
	Comportement général	Bavardage ou insolence signalés dans les bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lecture du projet motivé du candidat	Lecture du projet motivé du candidat structuré et construit dans la durée	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Mention d'engagement portée par la vie scolaire et/ou l'équipe pédagogique sur la fiche Avenir, mention dans le CV ou le projet motivé	Activités diverses réalisées	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une moyenne générale annuelle inférieure à 8/20 en terminale générale, technologique et professionnelle et/ou des mentions de manque d'assiduité répétées sur plusieurs disciplines en première et/ou en terminale ont pu conduire la commission à ne pas classer un dossier.

Les candidats dont le contenu du projet motivé ne faisait pas référence à une appétence pour le commerce ou un intérêt pour les outils digitaux ont été écartés.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Une lecture des parcours en cordée de la réussite a pu être réalisée, comme tous les dossiers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux composée de la Direction et d'enseignants a étudié les dossiers pré-classés par l'algorithme avec une étude attentive des appréciations des bulletins scolaires, des avis de la Fiche Avenir, et du projet motivé du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent veiller à bien lire les attendus de la formation ; la rédaction du projet motivé doit valoriser leur compréhension et faire le lien entre la formation et le projet du jeune.

Signature :

Olivier CHAPPUIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée JEAN

ROSE